
L'Institut franco-ontarien

**Au cœur de la connaissance sur
l'Ontario français depuis 35 ans**

IFO-Université Laurentienne
été 2011

IFO

L'INSTITUT FRANCO-ONTARIEN
au cœur de la connaissance
sur l'Ontario français depuis 35 ans

PRÉSENTATION de l'Institut franco-ontarien

Mission

«L'Institut a une mission unique en son genre, à savoir d'étudier l'Ontario français, de regrouper des chercheurs provenant de toutes les régions de l'Ontario, et d'encourager la recherche et la diffusion des résultats en français¹ »

Quelques éléments d'histoire

À l'automne 1976, les six fondateurs, tous professeurs à l'Université Laurentienne, ressentaient le besoin de mieux connaître la communauté franco-ontarienne, de documenter cette connaissance et de la diffuser. Ils désiraient créer un Centre de recherche voué aux études sur l'Ontario français (page 10).

objectifs

Les objectifs qu'ils poursuivaient étaient de promouvoir la recherche, la publication et la documentation sur l'Ontario français. Sa raison d'être principale était le développement d'une communauté de recherche vouée à l'avancement des connaissances sur l'Ontario français (p.10).

publications et activités

L'Institut a lancé la Revue du Nouvel-Ontario en 1978 afin de permettre la diffusion des connaissances et des recherches des membres de l'IFO. Il a également créé et publié la collection Fleur-de-trille et les Cahiers de l'Institut. L'IFO a également contribué à des activités de co-édition, notamment avec les Éditions Prise de Parole, depuis les années 1990.

Dès sa création, l'IFO a organisé des conférences et des rencontres lors desquelles les membres pouvaient faire

¹ Donald DENNIE et Annette RIBORDY, *Les vingt-cinq ans de l'Institut*, Cahiers de l'Institut franco-ontarien, IFO, Sudbury, 2001, p. 11.

connaître leurs travaux et les résultats de leurs recherches. Il a aussi organisé plusieurs colloques portant sur des questions d'actualité touchant la communauté franco-ontarienne.

gouvernance

Pendant les dix premières années d'activités de l'Institut, c'était l'assemblée générale des membres qui était « l'organisme suprême de l'Institut ». Elle proposait les orientations et les politiques. L'assemblée se réunissait une fois par année. En 1986, l'Institut s'est donné un profil provincial et il s'est doté d'un Grand Conseil comprenant six membres nommés par l'assemblée et six membres élus au Directoire scientifique. Ces 12 membres provenaient essentiellement de l'université et quelques-uns des principales institutions de la communauté francophone. Ce Grand Conseil se réunissait une fois par année.

financement

L'année suivante, en 1987, le Sénat de l'Université Laurentienne reconnaît l'IFO comme l'un des cinq centres de recherche de l'université et de fait, accorde un appui financier. Depuis 1987, l'IFO a reçu une subvention annuelle de l'Université Laurentienne, un soutien financier essentiel qui lui a permis de jouer son rôle auprès des chercheurs et de la communauté francophone ontarienne.

recherche

Les travaux de recherche menés à l'IFO ont souvent été réalisés en collaboration avec d'autres centres de recherche. L'Institut tenait à ce que ses travaux puissent venir en aide aux groupes communautaires de la province. Plusieurs travaux ont bénéficiés de l'apport financier de ministères et d'organismes. L'IFO a également été actif dans le domaine de la cueillette de la documentation relative à la société franco-ontarienne. En ce sens, il constitue un lieu de conservation d'une grande partie de la mémoire collective franco-ontarienne.

Cette raison d'être demeure fondamentale et doit être constamment actualisée en raison du renouvellement périodique du bassin de chercheurs et de l'avancement de l'état des connaissances sur l'Ontario français. L'IFO veut s'adapter aux nouvelles circonstances telles qu'en témoigne ce document.

Financement

Depuis les tous débuts, la provenance des sources de financement a été variable. Les montants accordés et les sommes amassées l'ont été tout autant. Ils ont servi à l'administration de l'Institut et aux travaux de recherche et de publications.

Au plan administratif, le soutien financier de l'Université Laurentienne a été inestimable. Sans la reconduite constante de cet appui annuel, l'Institut n'aurait pu se développer et jouer correctement son rôle à l'université et au sein de la communauté qui l'accueille. Si ces investissements ont pu permettre la mise en place, la gestion et le maintien d'un institut de recherche tel que l'IFO, la recherche universitaire qui y a été réalisée a surtout bénéficié de subventions provenant de diverses organisations. Le financement obtenu a surtout été accordé par l'organisation qui commandait le travail de recherche. Au fil des ans, l'IFO a réalisé divers rapports, avis, travaux de recherche et autres pour plusieurs organismes et institutions du monde francophone de l'Ontario.

L'IFO génère peu de revenus, comme la plupart des instituts de son genre. Les sources de revenus sont les profits réalisés lors de la vente de ses publications et les frais d'adhésion payés par les membres (ceux-ci n'ont pas été recueillis depuis plusieurs années). Depuis peu, l'IFO tire quelques revenus de la consultation d'articles de la RNO sur l'outil de recherche ÉRUDIT. Au total, ces revenus ne sont pas assez élevés pour permettre l'organisation d'activités ou le paiement d'honoraires professionnels. Au mieux, ils permettent de réduire certains coûts inhérents au fonctionnement quotidien d'un institut de recherche tel que l'IFO.

Le contexte financier actuel de l'établissement universitaire, comme bien d'autres par ailleurs, oblige à repenser les modalités de financement de l'IFO. L'atteinte d'une certaine autonomie financière, bien que hautement souhaitable, représente un défi de taille.

Cette recherche de nouvelles sources de financement est cruciale pour la réussite du repositionnement stratégique de l'IFO. D'une certaine manière, elle en est également la cause.

CONTEXTE de la réalisation de la planification stratégique

La planification stratégique a été entreprise à la suite d'une demande formulée lors de l'assemblée annuelle de 2010. L'exercice veut également permettre d'avancer tout en relevant trois grands défis expliqués plus loin. Il s'agit donc davantage d'une adaptation à de nouvelles conditions et en ce sens, le document qui suit doit être compris comme un repositionnement stratégique de l'IFO. Si le mandat, la mission et la raison d'être de l'IFO demeurent inchangés en substance, les façons de les réaliser et de les concrétiser devront être adaptées au nouveau contexte budgétaire marqué par l'incertitude. En revanche, voire paradoxalement, les besoins de recherche et de diffusion auxquels peut répondre l'IFO ne cessent de grandir. Enfin, l'IFO atteindra 35 ans d'existence à l'automne 2011... un moment favorable à la réflexion!

Assemblée générale

Les participants à l'Assemblée générale annuelle tenue en décembre 2010 se sont prêtés à un exercice de réflexion portant sur l'IFO et son avenir. Cet exercice a été réalisé auprès d'une vingtaine de participants (universitaires et membres de la communauté). Au terme de la réflexion, il a été résolu que le Directoire devait entreprendre une planification stratégique qui tiendrait compte des rapports et apports avec et pour la communauté.

Reconnaissance et visibilité

Lors de cette même assemblée, certaines personnes ont mentionné que l'IFO était peu ou pas connu à l'extérieur des murs de l'Université Laurentienne. Selon certains, même au sein du corps professoral francophone, la raison d'être et le mandat de l'IFO ne sont pas connus de tous et toutes.

Nouveaux défis... et de moins nouveaux

Le contexte immédiat dans lequel œuvre l'IFO a grandement changé en très peu de temps. Trois principaux défis nécessitent des interventions ciblées :

1. Baisse du financement en raison du contexte budgétaire actuel de l'Université;
2. Évolution de l'organisation de la recherche sur l'Ontario français : il y a eu une multiplication des groupes à la Laurentienne mais également dans d'autres universités ontariennes. En gros, la recherche sur l'Ontario français n'est plus le fait d'un seul ou de quelques groupes seulement, comme

- c'était le cas il y a une dizaine d'années à peine;
3. Évolution de la communauté francophone et de ses besoins en matière de recherche et d'information (vaste projet de prise en main du développement de la communauté dans la région de Sudbury: intérêt de l'IFO depuis le début du processus et participation ponctuelle.)



ORIENTATIONS stratégiques

Les orientations présentées ici sont le fruit de réflexions et de propositions des membres du Directoire de l'IFO et des participants à l'assemblée générale de décembre 2010. Ces orientations sont accompagnées d'objectifs précis. Des suggestions d'actions et d'axes d'intervention pour chacun des objectifs apparaissent dans le tableau synoptique (en annexe). Nous avons volontairement omis de soumettre un calendrier de réalisations pour deux raisons : d'une part, le fonctionnement même de l'IFO est soumis à plusieurs impondérables en ces temps d'incertitude, et, d'autre part, les équipes qui formeront le Directoire au cours des prochaines années établiront les priorités en fonction des meilleurs intérêts de l'IFO dans le contexte dans lequel elles s'exprimeront. Les équipes sauront établir des programmations riches sachant répondre à la mission et la raison d'être de l'IFO.

Orientation 1

Développement et poursuite d'activités de recherche

Depuis 35 ans, l'IFO a réalisé maintes recherches et travaux sur une grande variété de questions touchant l'Ontario français. L'IFO devrait poursuivre et favoriser des activités de recherche liées au contexte de sa création et de son existence, à savoir un institut de recherche voué à la connaissance d'une communauté vivant en situation minoritaire et un institut œuvrant dans une université régionale.

Objectif 1.1 : augmenter le nombre de travaux de recherche inscrits à l'IFO et/ou réalisés à l'IFO, en partenariat ou en totalité;

Objectif 1.2 : augmenter le nombre d'étudiants aux études supérieures travaillant comme assistants de recherche;

Objectif 1.3 : assurer l'adhésion de l'IFO à des réseaux nationaux de chercheurs travaillant sur des problématiques communes (ICRML, CRFM, CFA, CRCCF, autres) et développer des relations avec les chercheurs des universités semblables à l'Université Laurentienne (Université Lakehead, Université de Hearst, UQAT, Université de Sherbrooke, à titre d'exemple, qui ont un mandat régional semblable à celui de la Laurentienne);

Objectif 1.4 : établir une politique de la recherche à l'IFO afin de faciliter les démarches pour les chercheurs, assurer une conformité aux impératifs éthiques et favoriser la continuité de la qualité des travaux;

Objectif 1.5 : faciliter la recherche puis l'obtention de subventions, de bourses ou de financement auprès des étudiants et chercheurs s'intéressant à l'Ontario français;

Orientation 2

Visibilité et reconnaissance accrues

L'IFO est reconnu pour la qualité et la variété de ses travaux portant sur l'Ontario français. Cette excellente réputation tarde cependant à franchir les limites de ce territoire.

L'IFO gagnerait à offrir un accès privilégié à ses travaux et activités à l'ensemble de la communauté de chercheurs et de citoyens intéressés par les questions relatives aux enjeux en milieu linguistique minoritaire.

Objectif 2.1 : assurer la présence et la participation de membres de l'IFO à des colloques et conférences portant sur les enjeux en milieu minoritaire et sur ceux relatifs à la francophonie ontarienne;

Objectif 2.2 : inviter les membres-chercheurs de la Laurentienne à bien identifier leur adhésion à l'IFO (leur membership) dans leur curriculum vitae, sur les pages internet des départements de l'université et sur leur page professionnelle;

Objectif 2.3 : faciliter l'accès aux publications de l'IFO et éventuellement à d'autres publications portant sur l'Ontario français et sur les milieux vivant en situation minoritaire;

Objectif 2.4 : assurer une diffusion optimale des invitations aux activités de l'IFO (conférences, tables-rondes, lancements) auprès des universitaires et des membres de la communauté francophone.

Orientation 3

Présence soutenue au sein de la communauté francophone

L'IFO a toujours joué un rôle important dans la communauté francophone qui l'accueille. Ce rôle doit être constamment adapté aux besoins de la communauté en plein développement. L'IFO doit renforcer les relations qu'il a déjà avec la communauté et travailler à tisser de nouveaux liens.

Objectif 3.1 : faire de l'IFO l'organisation privilégiée de la communauté pour toutes les questions de recherche (rôle de conseiller stratégique);

Objectif 3.2 : assurer une liaison permanente entre la gouvernance à l'IFO et les principaux organismes du monde associatif francophone;

Objectif 3.3 : développer des liens avec les établissements régionaux du Nord de l'Ontario (Collège Boréal, Université de Hearst, Lakehead University) pour mieux connaître les besoins des communautés francophones en matière de recherche et d'informations;

Objectif 3.4 : participer aux principaux événements rassembleurs de la communauté francophone immédiate, soit celle de la région de Sudbury;

Objectif 3.5 : faire de l'IFO un « animateur de vie intellectuelle » auprès de la francophonie ontarienne.

Orientation 4

Gouvernance adaptée aux nouvelles réalités

La structure de gouvernance actuelle repose sur le Directoire composé de sept membres, dont le directeur de l'IFO, le directeur de la RNO et le trésorier de l'IFO. Une ouverture vers la communauté est souhaitable, mais dans une autre forme que celle qui a prévalu il y a plusieurs années.

Objectif 4.1 : modifier le fonctionnement afin de pallier la perte du poste d'adjointe administrative en favorisant l'organisation et la coordination d'activités et les demandes de subventions de recherche;

Objectif 4.2 : rendre public certaines décisions prises par le Directoire afin de stimuler l'intérêt pour l'IFO et pour sa gouvernance;

Objectif 4.3 : assurer la présence d'un membre du Directoire aux principales instances de la communauté francophone de la région de Sudbury;

Objectif 4.4 : assurer la présence de la communauté aux rencontres du Directoire (à la discrétion du Directoire, selon les ordres du jour des rencontres);

Objectif 4.5 : augmenter l'engagement des membres du Directoire dans les futures nombreuses activités.



IFO

Orientation 5

Diversification des sources de financement

Le soutien administratif assuré, en grande partie, grâce aux fonds accordés par l'université n'est plus possible en raison de la réduction de la participation financière de la Laurentienne à l'IFO. Celui-ci devra donc trouver de nouvelles sources de revenus. L'une des pistes intéressantes consiste à miser davantage sur le développement de partenariats avec certaines institutions de la communauté et avec des services et départements de l'université Laurentienne pour la réalisation d'activités et de tâches ponctuelles.

Objectif 5.1 : développer et proposer des projets de recherche au monde associatif franco-ontarien afin d'optimiser le partage des coûts et d'assurer une meilleure visibilité;

Objectif 5.2 : développer et nouer des partenariats afin d'assurer la réalisation de certaines activités (ex. : commandite pour mise à jour annuelle du site web);

Objectif 5.3 : assurer la présence gratuite de l'IFO aux événements importants et aux colloques en misant sur la participation d'un membre à l'organisation ou sur la partage des coûts avec des organismes semblables (ex. CFOF, Société d'histoire, etc.);

Objectif 5.4 : atteindre l'autonomie financière vis-à-vis l'Université Laurentienne.

PISTES D' ACTIONS SELON LES OBJECTIFS

Il s'agit de suggestions et de propositions. Certaines nécessitent des années de travail, d'autres sont plus faciles à réaliser. Quelques-unes devraient être considérées comme étant urgente, d'autres non. Ces pistes sont regroupées en toute fin sous cinq grands axes d'intervention. Ce regroupement permet d'avoir une vue d'ensemble de toutes les interventions possibles en matière de *communications et visibilité*, de *production d'outils*, de *recherche-travail-études*, de *liaison universitaire* et de *liaison communautaire*. Tel que recommandé sous l'objectif 4.5, un membre du Directoire, ou un sous-comité, pourrait être nommé à la supervision des activités sous un thème d'intervention.

ORIENTATION 1 : Développement et poursuite d'activités de recherche

Objectif 1.1 : augmenter le nombre de travaux de recherche inscrits à l'IFO et/ou réalisés à l'IFO, en partenariat ou en totalité :

- publicité portant les activités de l'IFO pour le rendre attrayant
- publication d'un article sur les projets dans le bulletin de liaison et sur le site web
- offres de services d'assistanat de recherche et compilations de données aux chercheurs inscrits

Objectif 1.2 : augmenter le nombre d'étudiants aux études supérieures travaillant comme assistants de recherche :

- réalisation de projets de recherche stimulant pour les étudiants
- offre de travail rémunéré pour mémoire et thèse
- publication d'un article sur les assistants dans le bulletin de liaison et sur le site web
- offre de bourses d'études en lien avec les problématiques touchant l'Ontario français

Objectif 1.3 : assurer l'adhésion de l'IFO à des réseaux nationaux de chercheurs travaillant sur des problématiques communes (ICRML, CRFM, CFA, CRCCF, autres) et développer des relations avec les chercheurs des universités semblables à l'Université Laurentienne (Université Lakehead, Université de Hearst, UQAT, Université de Sherbrooke, à titre d'exemple, qui ont un mandat régional semblable à celui de la Laurentienne) :

- recension des groupes et réseaux et inscription/adhésion de l'IFO
- veille sur les activités (conférences, colloques, etc.) de ces groupes
- développement de projets de recherche conjoints
- échanges et invitations (conférence-midi, tables-rondes)

Objectif 1.4 : établir une politique de la recherche à l'IFO afin de faciliter les démarches pour les chercheurs, assurer une conformité aux impératifs éthiques et favoriser la continuité de la qualité des travaux :

- recherche et arrimage avec le CÉRUL
- rédaction guide de la recherche réalisée à l'IFO

Objectif 1.5 : faciliter la recherche puis l'obtention de subventions, de bourses ou de financement auprès des étudiants et chercheurs s'intéressant à l'Ontario français :

- compilation des sources potentielles puis publication d'un guide (version papier à consulter à l'IFO)
- offre d'une veille puis publication des dates importantes dans le bulletin de liaison et sur le site web



ORIENTATION 2 : Visibilité et reconnaissances accrues

Objectif 2.1 : assurer la présence et la participation de membres de l'IFO à des colloques et conférences portant sur les enjeux en milieu minoritaire et sur ceux relatifs à la francophonie ontarienne :

- veille sur les activités (conférences, colloques, etc.) de ces groupes
- publication des informations dans bulletin et site web sous forme d'alerte
- aide à la formulation de proposition de communication

Objectif 2.2 : inviter les membres-chercheurs de la Laurentienne à bien identifier leur adhésion à l'IFO (leur membership) dans leur curriculum vitae, sur les pages internet des départements de l'université et sur leur page professionnelle :

- reprise du mécanisme de « membership » via le site web et le bulletin
- diffusion message au RPFUL
- offre partagée de visibilité
- relance Cahiers de l'Institut, collection Fleur de trille

Objectif 2.3 : faciliter l'accès aux publications de l'IFO et éventuellement à d'autres publications portant sur l'Ontario français et sur les milieux vivant en situation minoritaire :

- section du site web
- création d'un outil de recherche bibliographique (profiter DÉOF)
- création d'une alerte « nouvelles publications » pour les membres

Objectif 2.4 : assurer une diffusion optimale des invitations aux activités de l'IFO (conférences, tables-rondes, lancements) auprès des universitaires et des membres de la communauté francophone :

- section du site web
- bulletin de liaison
- communiqués de presse
- présences dans les médias

ORIENTATION 3: Présence au sein de la communauté

Objectif 3.1 : faire de l'IFO l'organisation privilégiée de la communauté pour toutes les questions de recherche (rôle de conseiller stratégique) :

- inscription de l'IFO aux principales listes de diffusion et de discussion de la communauté
- connaissance des enjeux de la communauté et de ses besoins (écoute et proposition)
- participation aux activités de la communauté

Objectif 3.2 : assurer une liaison permanente entre la gouvernance à l'IFO et les principaux organismes du monde associatif francophone :

- participation (officielle) aux principales instances de la communauté (ACFO, Comité de planification communautaire, etc.)
- membre de la communauté participe aux rencontres de l'IFO
- mécanisme d'échanges réciproques d'information

Objectif 3.3 : développer des liens avec les établissements régionaux du Nord de l'Ontario (Collège Boréal, Université de Hearst, Lakehead University) pour mieux connaître les besoins des communautés francophones en matière de recherche et d'informations :

- organisation d'activités conjointes (même à distance)
- développement projets de recherche conjoints
- ententes partage d'information et publicités

Objectif 3.4 : participer aux principaux événements rassembleurs de la communauté francophone immédiate, soit celle de la région de Sudbury :

- kiosques/présentoirs lors des grands événements (partagés avec autre organisation)
- présence de membres du Directoire
- offre de chronique/mini-conférence, etc.

Objectif 3.5 : faire de l'IFO un « animateur de vie intellectuelle » auprès de la francophonie ontarienne

- tables-rondes IFO-communauté
- conférences UTA
- développement de chronique radio, presse écrite
- développement ateliers (UTA, écoles secondaires)
- organisation conférences et colloques d'envergure

ORIENTATION 4: Gouvernance adaptée aux nouvelles réalités

Objectif 4.1 : modifier le fonctionnement afin de pallier la perte du poste d'adjointe administrative en favorisant l'organisation et la coordination d'activités et les demandes de subventions de recherche :

- création d'un poste selon les fonds disponibles

Objectif 4.2 : rendre public certaines décisions prises par le Directoire afin de stimuler l'intérêt pour l'IFO et pour sa gouvernance :

- publication des informations dans bulletin et site
- diffusion message au RPFUL
- informations à organisations ciblées (partenaires)

Objectif 4.3 : assurer la présence d'un membre du Directoire aux principales instances de la communauté francophone de la région de Sudbury :

- nomination d'un ou deux membres pour durée du mandat

Objectif 4.4 : assurer la présence d'un membre de la communauté à assister aux rencontres du Directoire (à la discrétion du Directoire, selon les ordres du jour des rencontres) :

- invitation à déterminer (quel organisme? quelle personne?)

Objectif 4.5 : augmenter l'engagement des membres du Directoire dans les futures nombreuses activités

- description de tâches pour la direction et la coordination
- nomination d'un responsable de dossier (caution de la direction pour la coordination)
- modification de la composition du Directoire (plus de membres?)

ORIENTATION 5 : Diversification des sources de financement

Objectif 5.1 : développer et proposer des projets de recherche au monde associatif franco-ontarien afin d'optimiser le partage des coûts et d'assurer une meilleure visibilité :

- présence aux activités, colloques, conférences
- veille sur les activités (conférences, colloques, etc.) de ces groupes

Objectif 5.2 : développer et nouer des partenariats afin d'assurer la réalisation de certaines activités (ex. : commandite pour mise à jour annuelle du site web) :

- développement nouveaux partenaires
- nouveaux types de partenariat (moins payants mais plus nombreux)

Objectif 5.3 : assurer la présence gratuite de l'IFO aux événements importants et aux colloques en misant sur la participation d'un membre à l'organisation ou sur le partage des coûts avec des organismes semblables (ex. CFOF, Société d'histoire, etc.) :

- établissement liens et communications avec ces organisations
- proposition de projets communs

Objectif 5.4 : atteindre l'autonomie financière vis-à-vis l'Université Laurentienne :

- réalisation courts projets de recherche avant de poursuivre auprès des grands organismes subventionnaires (crédibilité)
- développement nouveaux partenaires et nouveaux types (ententes à long terme)
- projets à coûts partagés

Conclusion

Le « repositionnement stratégique » de l'IFO proposé dans les pages qui précèdent devrait permettre d'assurer la pérennité d'un institut de recherche essentiel au développement, au maintien et au renouvellement d'une communauté de chercheurs experts des questions de l'Ontario français et indispensable aux yeux de la communauté qui l'accueille. La réussite de ce programme ambitieux ne peut se concrétiser qu'au terme de plusieurs années de travail. La reconnaissance de l'IFO comme « animateur intellectuel » dans sa communauté, comme expert des questions de l'Ontario français et comme centre de recherche de calibre national est à la portée des gens qui ont l'Institut franco-ontarien à cœur. Quelques-unes de ces personnes travaillent déjà à l'IFO. D'autres, cependant, tardent à se rapprocher de l'IFO, souvent par manque d'information. Or, la réussite du repositionnement proposé repose en grande partie sur la participation de chercheurs, d'étudiants et de personnes engagées auprès de la francophonie ontarienne. Après 35 ans d'existence, quoi de mieux pour l'IFO que de s'offrir un regroupement de ces forces en place et de celles en devenir!



**TABLEAU SYNOPTIQUE
ORIENTATIONS-OBJECTIFS-INTERVENTIONS
IFO 2011**

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INTERVENTIONS-ACTIONS
Orientation 1 Développement et poursuite d'activités de recherche	1.1: augmenter le nombre de travaux de recherche inscrits à l'IFO et/ou réalisés à l'IFO, en partenariat ou en totalité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ publicité portant les activités de l'IFO ➤ publication article sur projets dans bulletin de liaison et sur le site ➤ offres d'assistantat de recherche et compilations de données
	1.2: augmenter le nombre d'étudiants aux études supérieures travaillant comme assistants de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ réalisation de projets de recherche stimulant pour les étudiants ➤ offre de travail rémunéré pour mémoire et thèse ➤ publication article sur les assistants dans bulletin et sur le site ➤ offre de bourses d'études
	1.3: assurer l'adhésion de l'IFO à des réseaux travaillant sur des problématiques communes et développer des relations avec des universités semblables à la Laurentienne	<ul style="list-style-type: none"> ➤ recension des groupes et réseaux et inscription/adhésion de l'IFO ➤ veille sur les activités de ces groupes ➤ développement de projets de recherche conjoints ➤ échanges et invitations (conférence-midi, tables-rondes)
	1.4: établir une politique de la recherche à l'IFO	<ul style="list-style-type: none"> ➤ recherche et arrimage avec le CÉRUL ➤ rédaction guide de la recherche réalisée à l'IFO
	1.5: faciliter la recherche de financement (étudiants-chercheurs)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ compilation des sources potentielles puis publication d'un guide ➤ offre d'une veille puis publication dans bulletin et sur le site web
Orientation 2 Visibilité et reconnaissance accrues	2.1: assurer la présence et la participation de membres du Directoire de l'IFO à des colloques et conférences portant sur les questions qui le préoccupent	<ul style="list-style-type: none"> ➤ veille sur les activités de ces groupes ➤ publication des informations sous forme d'alerte ➤ aide à la formulation de proposition de communication
	2.2: inviter les membres-chercheurs de la Laurentienne à bien identifier leur adhésion à l'IFO	<ul style="list-style-type: none"> ➤ reprise du mécanisme de « membership » via le site web et le bulletin ➤ diffusion message au RPFUL ➤ offre partagée de visibilité ➤ relance Cahiers de l'Institut, collection Fleur de trille
	2.3: faciliter l'accès aux publications de l'IFO et éventuellement à d'autres publications portant sur l'Ontario français et sur les milieux vivant en situation minoritaire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ section du site web ➤ création d'un outil de recherche bibliographique (profiter DÉOF) ➤ création d'une alerte « nouvelles publications » pour les membres
	2.4: assurer une diffusion optimale des invitations aux activités de l'IFO auprès des universitaires et communauté	<ul style="list-style-type: none"> ➤ section du site web ➤ bulletin de liaison ➤ communiqués de presse et présences dans les médias
Orientation 3 Présence soutenue au sein de la communauté francophone	3.1: faire de l'IFO l'organisation privilégiée de la communauté pour toutes les questions de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ➤ inscription de l'IFO aux principales listes de la communauté ➤ connaissance des enjeux de la communauté et de ses besoins ➤ participation aux activités de la communauté
	3.2: assurer une liaison permanente entre la gouvernance à l'IFO et les principaux organismes du monde associatif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ participation (officielle) aux principales instances de la communauté ➤ membre de la communauté participe aux rencontres de l'IFO ➤ mécanisme d'échanges réciproques d'information
	3.3: développer des liens avec les établissements régionaux du Nord de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> ➤ organisation d'activités conjointes (même à distance) ➤ développement projets de recherche conjoints ➤ ententes partage d'information et publicités
	3.4: participer aux événements de la communauté francophone	<ul style="list-style-type: none"> ➤ kiosques/présentoirs lors des grands événements ➤ présence de membres du Directoire ➤ offre de chronique/mini-conférence, etc.
	3.5: faire de l'IFO un « animateur de vie intellectuelle »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ tables-rondes IFO-communauté, ➤ conférences UTA ➤ développement de chronique radio, presse écrite ➤ développement ateliers (UTA, écoles secondaires) ➤ organisation conférences et colloques d'envergure



Orientation 4 Gouvernance adaptée aux nouvelles réalités	4.1: modifier fonctionnement afin de pallier perte de l'adjointe administrative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ création d'un poste selon les fonds disponibles
	4.2: rendre public certaines décisions prises par le Directoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ publication des informations dans bulletin et site ➤ diffusion message au RPFUL ➤ informations à organisations ciblées (partenaires)
	4.3: assurer la présence d'un membre du Directoire aux principales instances de la communauté francophone	<ul style="list-style-type: none"> ➤ nomination d'un ou deux membres pour durée du mandat
	4.4: assurer la présence membre de la communauté aux rencontres du Directoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ invitation à déterminer (quel organisme? quelle personne?)
	4.5 : augmenter l'engagement des membres du Directoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ description de tâches pour la direction et la coordination ➤ nomination d'un responsable de dossier (caution pour la coordination) ➤ modification de la composition du Directoire (plus de membres?)
Orientation 5 Diversification des sources de financement	5.1: développer et proposer des projets de recherche au monde associatif franco-ontarien	<ul style="list-style-type: none"> ➤ présence aux activités, colloques, conférences veille sur les activités (conférences, colloques, etc.) de ces groupes
	5.2: développer et nouer des partenariats afin d'assurer la réalisation de certaines activités	<ul style="list-style-type: none"> ➤ développement nouveaux partenaires ➤ nouveaux types de partenariat (moins payants mais plus nombreux)
	5.3: assurer la présence gratuite aux événements et aux colloques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ établissement liens et communications avec ces organisations ➤ proposition de projets communs
	5.4 : atteindre l'autonomie financière	<ul style="list-style-type: none"> ➤ réalisation courts projets de recherche (crédibilité) ➤ développement nouveaux partenaires et nouveaux types (long terme) ➤ projets à coûts partagés